BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1834

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

753 430 503 RCS Nanterre.
BLOOMOON.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 11770.00 EUR.
Adresse : 39, Rue Du Gouverneur Général Eboué, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ILCEOS INNOVATION Société par actions simplifiée Au capital de : 150 000,00 EUR Siège social 39 Rue Du Gouverneur Général Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux N° RCS 498 271 568 RCS Nanterre, est société absorbante BLOOMOON Société par actions simplifiée Au capital de : 11 770,00 EUR Siège social 39 Rue Du Gouverneur Général Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux N° RCS 753 430 503 RCS Nanterre, est société absorbée la totalité de son actif évalué à 2 269 392 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 443 419 €, soit un actif net apporté de 1 825 973 €. Le capital de la Société Absorbante et le capital de la Société Absorbée étant intégralement détenu à ce jour par la société EPSA GROWTH (893 270 835 RCS PARIS), conformément à l'article L.236-3 du Code de Commerce, il n'est pas établi de rapport d'échange et la fusion n'entraine pas d'augmentation de capital de la Société Absorbante. Il est envisagé que la fusion prenne effet, juridiquement, comptablement et fiscalement, le 1er février 2025. À la date de réalisation de la fusion, la Société Absorbante succèdera à la Société Absorbée dans tous ses droits et obligations. La Société Absorbée sera dissoute sans liquidation. Le projet de fusion a été établi sous la condition de l'approbation de la fusion par les partenaires financiers significatifs et des cocontractants significatifs de la Société Absorbée qui bénéficieraient d'une clause intuitu personae et/ou de résiliation en cas de fusion de la Société Absorbée. Date du projet : 16/12/2024 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 17/12/2024, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société BLOOMOON et au nom de la société ILCEOS INNOVATION.